

Numéro dans le SI local :	1200
Référence GESUP :	1200
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	04-Science politique
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Politiques sociales, territoriales, participation démocratique, sociologie du monde associatif
Job profile :	social and territorial policies, democratic participation, sociology of the associative field
Research fields EURAXESS :	Political sciences Other
Implantation du poste :	0931238R - UNIVERSITE PARIS 13
Localisation :	Bobigny
Code postal de la localisation :	93000
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	AVENUE JEAN-BAPTISTE CLEMENT 93430 - VILLETANEUSE
Contact administratif :	Madame Zita Gaspard
N° de téléphone :	Gestionnaire 01.49.40.20.04 01.49.40.44.20
N° de Fax :	01.49.40.44.11
Email :	gest-drhe-iutbobigny@univ-paris13.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2019
Mots-clés :	Science politique ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	IUT Bobigny
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA3968 (200515226H) - CENTRE DE RECHERCHES SUR L'ACTION LOCALE
Laboratoire 2 :	EA1629 (199213537D) - CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES
Dossier Papier	NON
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	OUI URL application http://comiteselection.univ-paris13.fr/

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

PROFIL

MCF 04 - IUT de Bobigny - CERAL / CERAP

Profil court :

Politiques sociales, territoriales, participation démocratique, sociologie du monde associatif

General profile :

Job profile : social and territorial policies, democratic participation, sociology of the associative field

Research fields : in line with the research areas of the CERAL, the lecturer will analyse public, social and urban policies in contexts of inequalities and exclusion, as well as issues pertaining to discriminations and social integration, from different perspectives and fieldworks, with an openness to other disciplines and to debates on social representations, discourses, rights, collective action and mobilization, and all the modalities of the construction of the social.

Profil :

Enseignement :

Département ou filière d'enseignement : Département Carrières sociales.

Lieu(x) d'exercice : IUT de Bobigny, Université Paris 13 (campus de Bobigny)

Contact : marc.cesar@univ-paris13.fr (chef du département CS)

Description :

La prise en compte du politique, du cadre des politiques publiques ainsi que l'analyse de la société civile et du monde associatif dans la lutte contre les différentes formes d'exclusion constitue l'un des principaux objectifs des diplômés auxquels prépare le département Carrières sociales, à travers trois options du DUT CS (Assistant de service social, Animation sociale et socioculturelle et Gestion urbaine), ainsi que trois licences professionnelles (LP Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle ; LP Intervention sociale : accompagnement social parcours « assistance sociale », et, en cohabilitation avec l'IUT Paris Descartes, LP Services à la personne parcours ingénierie des services d'aide à domicile) et le cursus en trois ans de préparation au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS).

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement.

Ce recrutement vise à renforcer la dimension « politique » qui figure de manière trop limitée dans la formation, faute d'enseignant titulaire spécialiste du domaine. Le (la) future(e) maître de conférences, sera donc chargé(e), en lien avec ses collègues sociologues et économistes, des enseignements relatifs aux cadres institutionnels des domaines culturel, éducatif, social et des politiques publiques territoriales. Au-delà des aspects descriptifs, il(elle) sera en mesure de fournir aux étudiants des éléments d'analyse relatifs à la production et à la mise en oeuvre des politiques publiques ainsi qu'aux rapports de différentes catégories d'acteurs avec le politique (mobilisations, stratégies, discours, légitimations...). Il(elle) traitera des questions relatives à la démocratie participative et délibérative, au community organizing et à l'empowerment, aux mobilisations politiques locales et à l'action collective, ainsi que des processus de politisation, du rapport aux politiques et à la politique (notamment dans les quartiers populaires), ainsi que de la dimension politique des mutations urbaines. Le(la) maître de conférences recruté(e) pourra aussi assurer des enseignements plus généraux en sociologie et/ou en science politique (méthodologie, introduction disciplinaire, enseignements thématiques).

Les cours qui seront attribués pourront être des enseignements fondamentaux majoritairement fondés sur de la sociologie politique mais ne s’y réduisant pas, en DUT (Acteurs de la société civile et organisations, Politiques sectorielles, Science politique, Philosophie et histoire des idées) ou en LP (Politiques publiques, Théorie des organisations, Politiques territoriales, Politiques sectorielles également), mais aussi des enseignements plus spécifiques, liés à l’action sociale territoriale et donc à la dimension locale du politique (Politiques territoriales et politiques de la ville, Démarche participative, Politiques locales, Stratégies et réseaux, Approfondissement politique de la ville), en DUT et LP. Ces contenus et intitulés sont susceptibles d’évoluer.

Ses méthodes pédagogiques seront fondées sur des cas pratiques et sur une appréhension globale de la discipline.

Le profil d’enseignement est donc transversal, mais le (la) maître de conférences associé(e) recruté(e) pourra avoir une spécialisation liée aux enjeux de la politique de la ville et des dispositifs d’action publique territoriale qui sont au cœur de la spécialité Gestion urbaine, de la concertation publique et/ou de la participation des habitants, de la sociologie du monde associatif et en particulier du champ de l’animation sociale et socio-culturelle.

En plus des activités précitées, le(la) maître de conférences aura pour missions :

- de participer à l’ensemble des réunions pédagogiques du département et de l’IUT, commissions, jurys, ou groupes de travail thématiques éventuels ainsi qu’à la collégialité administrativo-pédagogique de l’IUT.
- de prendre en charge plusieurs stagiaires et/ou apprentis et/ou projets tuteurés pour aider à répondre aux exigences des nouvelles maquettes d’enseignement qui privilégient l’acquisition de savoirs par l’expérience.
- de s’impliquer fortement dans les tâches administrativo-pédagogiques liées aux formations et à leur promotion ; cette implication peut aller de la participation au recrutement sélectif des étudiants jusqu’à la coordination d’un module de PPP ou la responsabilité d’une filière de DUT ou d’une LP, en passant par la responsabilité des stages pour un groupe de formation (filière de DUT ou LP), ou, à moyen terme, d’une responsabilité de chef de département.
- de contribuer au projet de l’IUT en s’inscrivant dans ses axes stratégiques, en particulier concernant le développement d’une pédagogie innovante, mais aussi le renforcement de l’insertion professionnelle, par l’engagement dans les dispositifs de formation continue ou d’apprentissage.
- de participer à la réflexion pédagogique sur l’évolution des formations et la construction des nouvelles maquettes de formation, au sein de l’équipe du département mais aussi en participant à la réflexion menée au sein du réseau national des départements CS.
- d’appuyer la dimension internationale des formations en participant aux échanges internationaux existants ou en montant / proposant de nouveaux.

Une partie de ces missions sont prises en compte dans le service d’enseignement sous forme d’heures comptées en référentiel (dans la limite de 64HETD pour un service de 192H) ou sous forme de primes de responsabilité pédagogiques pour certaines responsabilités particulièrement engageantes.

Recherche :

Laboratoire d’accueil : CERAL / CERAP

Contact : antoine.pecoud@univ-paris13.fr (directeur du CERAL)

Description :

Pour répondre à la fois aux attentes de l’IUT en matière de méthodes pédagogiques et aux spécificités du laboratoire, le profil recherche devra favoriser les travaux aptes à construire de l’interdisciplinarité.

Le candidat pourra exercer ses activités de recherche dans l'un des laboratoires (et/ou structures fédératives) de l'UFR DSPS de l'Université, en particulier le CERAL. Le CERAL est un laboratoire pluridisciplinaire composé de sociologues, de politistes, de juristes et d'historiens du droit. Le(la) maître de conférence pourra inscrire ses recherches dans la thématique 3 « Inégalités et exclusion » pour étudier les thématiques relatives aux inégalités, aux discriminations et aux mécanismes d'exclusion/intégration, ainsi que dans la thématique 1 « Gouvernance internationale » dans la mesure où celle-ci privilégie les domaines d'études du développement durable, des politiques de la ville, des migrations ou des interventions humanitaires, en insistant notamment sur une analyse multi-niveaux des politiques dans ces différents domaines, lesquels rejoignent les thématiques du département Carrières sociales.

Il (elle) pourra également s'insérer dans la poursuite de la structure fédérative « Développement durable » du CERAL, du CERAP et de l'IRDA, trois laboratoires de l'UFR DSPS de l'Université Paris 13. On pense en particulier à l'axe 1 sur les notions fondamentales de « gouvernance environnementale », d'écologie politique, les acteurs non étatiques (collectivités territoriales face aux questions de développement durable) mais aussi à l'axe 2 sur les « problématiques singulières » (dont la thématique « Stratégie territoriale de l'Etat et développement durable ») et bien sûr à la diversité des thématiques envisagées dans l'axe 3 « Regard international ».

En conformité avec les axes de recherche du CERAL, il s'agit d'analyser les politiques publiques, sociales et urbaines dans des contextes d'inégalités et exclusion, ainsi que les thématiques relatives aux discriminations ou à l'intégration sociale, à partir de perspectives diverses et de terrains variés, en s'ouvrant aux apports d'autres disciplines et aux enjeux de représentations sociales, de discours, des droits, des mobilisations collectives, et de l'ensemble des canaux de construction du social.